

18) Nouvelle proposition de vente concernant un immeuble sis à St-Denis au lieu dit La Bretagne, appartenant à M. HUGUET Benjamin, occupé par le Centre Municipal.

M.le Maire donne lecture du rapport :

" Mesdames et Messieurs,

Par lettre en date du 30 Janvier 1965, M. HUGUET Benjamin avait proposé de vendre à la Commune de St-Denis l'immeuble occupé par le Centre Municipal à la Bretagne, pour le prix de 3.000.000. de frs.CFA.

L'évaluation des Domaines est de 2.200.000.;frs.CFA. A la suite de quoi la Commune avait écrit à M. HUGUET pour lui demander s'il lui était possible de ramener son prix de vente à 2.200.000. frs. En réponse, M. HUGUET a fait à la Commune une nouvelle offre sur la base de 2.500.000. frs.CFA.

Le Conseil Municipal ayant la faculté de majorer de 25 % l'évaluation des Domaines, j'estime, Mesdames et Messieurs, qu'il pourrait retenir la dernière offre de M. HUGUET qui me paraît acceptable.

Chers Collègues, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix ./.

M.le Maire : J'espère que le Conseil Municipal acceptera la proposition qui nous est faite et qu'il m'autorisera à inscrire la dépense au budget de 1966, les crédits de 1965 étant déjà épuisés.

Adopté à l'unanimité.

M. PARIS : Monsieur le Maire, je profite de cette occasion pour vous rappeler Domenjod ...

M.le Maire : nous reviendrons à cette question tout à l'heure.

Approuve, le principe de
achat -
St. Denis le 28
juin 65.
P. le Préfet le
A. Gal pour les A.E
Signé: J. Chevance